



Sainte-Anne-des-Lacs

**Séance ordinaire du conseil municipal de la
Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs du 4 juillet 2023 à 19h30**

ORDRE DU JOUR

- 1.0 Ouverture de l'assemblée
- 2.0 Adoption de l'ordre du jour
- 3.0 Suivi des questions posées à la dernière assemblée
- 4.0 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 juin 2023

- 5.0 Finances, administration et greffe**
- 5.1 Journal des déboursés (à payer) et les incompressibles (payés)
- 5.2 Dépôt du rapport de dépenses au 29 juin 2023
- 5.3 Abolition du comité d'accès à l'information
- 5.4 Dépôt des états financiers 2022 et dépôt de l'audit du vérificateur externe
- 5.5 Rapport de la mairesse sur les faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe
- 5.6 Mandat de déplacer les employés de l'hôtel de ville localisés au sous-sol
- 5.7 Entérinement de l'embauche d'un journalier pour la saison estivale – monsieur Jacques Hamel
- 5.8 Mandat à un évaluateur pour l'analyse de trois (3) propriétés appartenant à la Municipalité
- 5.9 Entente relative à la fourniture du personnel technique de la FQM
- 5.10 Adoption du calendrier des séances du caucus

- 6.0 Travaux publics et voirie**
- Sans objet

- 7.0 Loisirs, culture et vie communautaire**
- 7.1 Soutien aux athlètes sélectionnés pour les Jeux du Québec de Rimouski – Été 2023 et de Sherbrooke – Hiver 2024

- 8.0 Urbanisme**
- 8.1 Adoption du premier projet de règlement 1001-xx-2023 modifiant le règlement de zonage 1001 afin de remplacer la définition de « garage privé attenant » et amender les éléments considérés dans la hauteur d'un bâtiment accessoire

- 9.0 Sécurité publique et incendie**
- 9.1 Adoption du règlement SQ-2023 sur la circulation, le stationnement, la paix et le bon ordre
- 9.2 Dépôt des statistiques d'intervention de la Sûreté du Québec

- 10.0 Environnement**
- 10.1 Avis de motion du projet de règlement 462-2023 abrogeant le règlement 462-2019 (et ses amendements) sur le comité consultatif d'environnement précisant les rôles et mandats des membres du CCE, les personnes ressources assignées d'office ainsi que la fréquence des réunions
- 10.2 Adoption du règlement d'emprunt 600-2023 décrétant une dépense de 72 000\$ et un emprunt de 72 000\$ pour la réalisation d'une étude d'évaluation de la sécurité du barrage X0005020 (barrage Johanne)
- 10.3 Adoption du règlement d'emprunt 601-2023 décrétant une dépense de 57 000\$ et un emprunt de 57 000\$ pour la réalisation d'une étude d'évaluation de la sécurité du barrage X0005033 (barrage Colette)
- 10.4 Adoption du règlement d'emprunt 602-2023 décrétant une dépense de 67 000\$ et un emprunt de 67 000\$ pour la réalisation d'une étude d'évaluation de la sécurité du barrage X0005034 (barrage Suzanne)
- 10.5 Adoption du règlement d'emprunt 603-2023 décrétant une dépense de 67 000\$ et un emprunt de 67 000\$ pour la réalisation d'une étude d'évaluation de la sécurité du barrage X2181548 (barrage Loïselle)

11.0	Divers
11.1	Location du camion-citerne 841
12.0	Correspondance
13.0	Période de questions
14.0	Levée de la séance

PROJET